

----- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] consultation ETCHE LOG

Date :Thu, 14 Dec 2023 17:35:16 +0100

De :Marie et Jean Claude Petit

Pour :pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Avis concernant l'autorisation portant enregistrement d'un entrepôt logistique classé, sur la commune de Mer dans le Loir-&-Cher, par la SCI ETCHE LOG.

Je commencerais par rappeler que la pollution atmosphérique tue 45000 personnes par an en France dont 34000 auraient pu être évitées (source : France Santé Publique) dans un air plus sain, donc sans particules fines émises en majorité par les moteurs à carburant diesel. 100 camions et 150 camionnettes (au minimum) par jours dans les rues inadaptées à une telle circulation ! : combien de bronchiolites supplémentaires pour les nourrissons, de crises d'asthmes et d'insuffisances respiratoires chez les plus âgés, tous soignés aux soins de la Sécurité Sociale, surtout que l'implantation de ces maxi places est prévue à quelques dizaines de mètres des habitations et de l'EHPAD. Mes enfants, mes petits enfants vivent à proximité et seront impactés par ces dégâts collatéraux.

Sans parler de la biodiversité détruite par l'ensemble des nombreux projets déjà en cours, des pollutions lumineuses et sonores induites, sans parler non plus des accidents possibles avec le stockage des produits inflammables si près des habitations. A t'on déjà oublié la catastrophe à Rouen ?

C'est pourquoi j'é mets un avis défavorable à ce projet !

Jean Claude Petit.